

Comité Directeur – séance du 22 novembre 2023

Membres en fonction : 29

Présents : 16

Procurations : 2

Excusés : 11

### **3.4 Débat d'Orientation Budgétaire**

Une Commission finances s'est tenue le 11 octobre 2023 afin de préparer le Débat d'Orientation Budgétaire. Le Rapport d'Orientation Budgétaire a été transmis aux délégués par mail le 8 novembre 2023.

#### **Le Comité Directeur est invité à débattre.**

M. PIELA confirme l'attente du retour d'expériences des autres collectivités. Il rappelle la position du Comité Directeur de ne pas changer les règles trop fréquemment. Il déplore que d'autres collectivités ne respectent pas les obligations pour les biodéchets. Il rappelle que le SMICTOM a franchi la plupart des étapes à franchir. Les résultats sont là, notamment sur les ordures ménagères résiduelles. Les éléments du PPIF sont bons et ce malgré l'inflation. Les actions pensées et réfléchies ont porté leurs fruits. Les perspectives imaginées par les commissions et les services ont été réalisées.

M. JEHL demande le surcoût du passage en SPIC. M. PIERAUT rappelle qu'il avait été estimé un surcoût de 6% mais avant mise en place des actions 2023. L'impact des actions a permis de faire des économies et de diminuer le nombre d'agents. Par ailleurs le SMICTOM ne sera pas assujéti à la TVA, ce qui limitera aussi ces 6%. Il manque encore quelques données fiables pour la mise à jour du PPIF.

M. JEHL demande si des contacts ont été pris avec d'autres SPIC. M. PIERAUT confirme et cite quelques exemples (SIEOM Bischwiller, syndicat départemental de Dordogne...).

M. PIELA rappelle qu'il reste des pistes d'économies, qui ont été présentées, qui pourront être mis en place à l'avenir si nécessaire.

#### **Le Comité-Directeur,**

Considérant le Débat d'Orientation Budgétaire présenté, et après avoir délibéré,

**Décide** le maintien des tarifs de la redevance (abonnement et levées – ouvertures de tambour supplémentaires) pour 2024

#### **Approuvé à l'unanimité**

Pour extrait conforme  
A Scherwiller, le 24 novembre 2023  
Le Président par délégation,

Nicolas PIERAUT  
Directeur

Date de mise en ligne : 28 novembre 2023

**Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères d'Alsace Centrale**

2, rue des Vosges - 67750 SCHERWILLER - Tél. : 03.88.92.27.19 – Fax : 03.88.92.27.01

Messagerie : [courrier@smictom-alsacecentrale.fr](mailto:courrier@smictom-alsacecentrale.fr) – Site Internet : [www.smictom-alsacecentrale.fr](http://www.smictom-alsacecentrale.fr)

N°SIRET : 256 702 960 00012 – Code APE : 3811Z